

SYNODE D'ETE



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Nous invitons cordialement
Mesdames les députées,
Messieurs les députés
au Synode du

INVITATION

**Mardi
20 mai 2014**

Début: 8 h 30

Salle du Grand Conseil
Hôtel du Gouvernement (Rathaus)
Berne

**Méditation et prière:
Fraction libérale**

Attention ! Le Synode d'été ne dure qu'un seul jour

le 20 mai 2014

Ordre du jour

1.	Accueil par le président du Synode	RGE
2.	Relations entre l'Eglise et l'Etat ; approbation	AZE
3.	Procès-verbal du Synode d'hiver des 3 – 4 décembre 2013 ; adoption	CEG
4.	Election d'un membre de la Commission d'examen de gestion ; élection complémentaire au siège d'Hans-Ueli Schmocker, démissionnaire ; élection	Fraction des positifs
5.	Election de deux membres de la Commission du Synode de réflexion	
	5.1 Election complémentaire au siège de Margrith Cavin-Peter, élue à la Commission des finances ; élection	GSO
	5.2 Election complémentaire au siège d'Eva Koschorke, démissionnaire : élection	Fraction des indépendants
6.	Election d'un scrutateur de la fraction des positifs ; élection complémentaire au siège de Hans-Ueli Schmocker, démissionnaire ; élection	Fraction des positifs
7.	Rapport d'activité 2013 ; approbation	AZE
8.	Comptes annuels 2013 : approbation	JHA
9.	Dissolution du chapitre diaconal ; abrogation de l'article 145 du Règlement ecclésiastique (RE) et modification de l'article 145a RE ; première lecture et renonciation à une deuxième lecture ; décision	CHE
10.	Association « Maison des religions – dialogue des cultures » - Poursuite du soutien du projet : position dans les charges « travail interreligieux » - rapport intermédiaire ; approbation ; décision	PGF
Interpellations nouvelles :		
11.	Motion des députés Andreas Aeschlimann et Hans Herren concernant la catéchèse spécialisée ; Meilleure répartition des coûts ; transfert ; décision	ISC
12.	Postulats	
13.	Ev. motions urgentes	
14.	Ev. postulats urgents	
15.	Interpellations	
16.	Ev. Résolutions, pétitions	

A noter:

Monsieur Remo Ankli, conseiller d'Etat et chef du Département de la formation et de la culture du canton de Soleure, s'adressera aux membres du Synode lors d'une allocution prévue à 14h.00.

Vous pouvez comme à l'accoutumée télécharger les messages sur les différents points à l'ordre du jour sous www.refbejuso.ch.

Nous vous avons déjà adressé le procès-verbal du Synode d'hiver des 3 et 4 décembre 2013. Conformément à l'art. 21 du Règlement interne du Synode, les corrections au procès-verbal doivent être communiquées au plus tard 10 jours avant le Synode (10 mai 2014) à la chancellerie.

Au 1^{er} mars 2014, une motion avait été déposée à la chancellerie de l'Eglise.

La participation au Synode est obligatoire pour toutes les députées et tous les députés élus. Les personnes qui ne sont pas en mesure de siéger pour des raisons indépendantes de leur volonté doivent annoncer leur absence par courriel (kirchenkanzlei@refbejuso.ch) ou par lettre (Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, chancellerie de l'Eglise, Altenbergstrasse 66, case postale 511, 3000 Berne 25).

Lors de la journée du Synode, veuillez nous apporter votre carte de légitimation. Conformément aux prescriptions de l'organe de révision, les jetons de présence ne peuvent être versés que sur la base de ce document.

Il est demandé à Mesdames, Messieurs les députés au Synode de bien vouloir se munir des documents suivants pour les débats:

- Règlement ecclésiastique
- Constitution de l'Eglise
- Règlement interne du Synode
- Messages sur les différents points à l'ordre du jour
- Rapport d'activité 2013
- Nouvel aide-mémoire pour les député-e-s du Synode
- Répertoire des député-e-s au Synode

Les documents manquants peuvent être commandés ou retirés auprès des Services centraux de l'Eglise (031 340 24 24 – Altenbergstrasse 66, case postale 511, 3000 Berne 25).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le président du Synode



Robert Gerber

Le chancelier de l'Eglise



Daniel Inäbnit

Berne, avril 2014